

Pays de la Loire, Vendée  
Damvix

## Canal de Reth

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002995

Date de l'enquête initiale : 2021

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : canal

Parties constituantes non étudiées : pont, barrage mobile

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 1835, A ; 2022, AC2022, AC

### Historique

Réhabilité au XIXe siècle, le canal de Reth est en fait le vestige de la portion du [canal de Vix](#) qui, au milieu du XVIIe siècle, se poursuivait vers l'est au-delà de Maillé, afin de dessécher les marais de Damvix, Saint-Sigismond et Arçais, à partir du lieu-dit Eve-Clée. Entre la Petite et la Grande Bernegoue, plutôt que d'obliquer vers le pont de la Petite Bernegoue comme aujourd'hui, le canal traversait le Marais Michaud et franchissait la Vieille Autise grâce à l'[aqueduc de Cibule](#). Cette portion initiale du canal de Vix, creusée à la fin des années 1650, a été abandonnée en 1666 lorsque la Société des marais desséchés de Vix-Maillezais a décidé de renoncer aux marais situés en amont de Maillé. Les vestiges de cette portion sont indiqués par Claude Masse sur sa carte de la région en 1720 : il y indique, à travers les marais de Damvix, Saint-Sigismond et Arçais, l'itinéraire du "canal de Vix en partie comblé", traversant la presqu'île de Damvix au pont de Reth, puis la Vieille Sèvre qui deviendra au XIXe siècle la rigole de la Rive droite. Dans les marais d'Arçais, Claude Masse précise qu'on "a de la peine à distinguer son lit à cause des grands roseaux". A la même époque, un *Etat de l'Eslection de Nyort fait en 1716* explique que le canal pourrait être rétabli avec beaucoup de profit pour les marais alentour : "Il faudrait rétablir le pont du canal de Ret, fermer toutes les coupures qui communiquent avec la Sèvre qui est plus haute que le marais, et finir un canal d'environ deux cents toises qui commence aux bouches du marais de Chaix [la Bourse de Chaix, à Maillé] et qui devait entrer dans l'aqueduc de Maillé."

La réhabilitation du canal de Reth est envisagée au début du XIXe siècle dans le cadre de la réflexion menée par l'Etat et les Ponts et Chaussées sur l'aménagement du bassin de la Sèvre Niortaise et des marais mouillés. En 1818, l'ingénieur Mesnager reprend sur la carte de son programme de travaux l'itinéraire du canal pour l'intégrer dans la future rigole de la Rive droite, une option finalement abandonnée. La réhabilitation du canal de Reth n'est même pas comprise dans le programme de l'ordonnance du 24 août 1833 sur l'aménagement des marais mouillés.

Un rapport des Ponts et Chaussées sur les grands travaux à mener, présenté le 31 décembre 1839, propose toutefois de rétablir le canal de Reth pour contourner Damvix par le nord et ainsi mieux écouler les eaux des marais de Saint-Sigismond et Damvix. Le canal réhabilité se greffera à la [rigole de la Rive droite](#) en amont du pont de Reth ; au-delà, à l'est, la portion de l'ancien canal traversant les marais d'Arçais ne sera pas concernée par cette réhabilitation. En 1843, le Syndicat des marais mouillés de Vendée est chargé de curer le canal et de le prolonger à l'ouest pour faire la jonction avec le [canal de la Vieille Autise](#). On convient toutefois de créer des barrages sur le canal, de peur de voir l'eau s'évacuer trop vite, notamment en été. Cette décision reste toutefois de nouveau sans suite, jusqu'à ce que le creusement de la rigole de la Rive droite soit enfin décidé en 1854 et opéré en 1859. Le curage du canal de Reth a lieu en même temps, suivant le projet présenté par l'ingénieur Jean Loubeau le 30 novembre 1854. Adjugé, comme le creusement de la rigole, à Pierre Manteau, entrepreneur au Mazeau, le chantier ne commence qu'en 1859. Mis en demeure d'accélérer les opérations, Manteau est

finalement révoqué le 9 août 1860, et le chantier est terminé par les Ponts et Chaussées en régie directe, aux frais de Manteau. En septembre 1860, enfin, le chantier de raccordement du canal de Reth au canal de la Vieille Autise est en cours.  
Période(s) principale(s) : 3e quart 17e siècle, 3e quart 19e siècle

## Description

Long de plus de 4 kilomètres, le canal de Reth prend naissance à l'est du hameau et du pont de Reth qui lui donnent son nom. Il commence perpendiculairement à la rigole de la Rive droite. A Reth, il a été creusé dans les terres hautes ou banche calcaire de la presqu'île de Damvix-Saint-Sigismond. Le canal se poursuit vers le nord-ouest à travers les marais du Coudreau puis de Damvix, pour se jeter dans le canal de la Vieille Autise au nord-ouest de la Petite Bernegoue. Un chemin de halage le longe sur sa rive droite et plusieurs ponts le franchissent, en plus du pont de Reth. Des barrages mobiles permettent aussi de réguler le niveau d'eau.

## Éléments descriptifs

Couvrements :

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **AD79 ; 1C 22. Etat de l'Eslection de Nyort fait en 1716.**  
Archives départementales des Deux-Sèvres ; 1C 22. *Etat de l'Eslection de Nyort fait en 1716.*  
p. 52, 54
- Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 911. **1854-1863 : curage du canal de Reth, construction de ponts et d'un barrage sur la rigole de Coulon à Damvix.**
- Archives départementales de la Vendée ; 25 J 193. **1830-1860 : réhabilitation du canal de Reth, à Saint-Sigismond et Damvix.**
- Archives départementales des Deux-Sèvres ; S 700. **1839-1858 : projet de canal ou rigole entre Coulon et Damvix.**

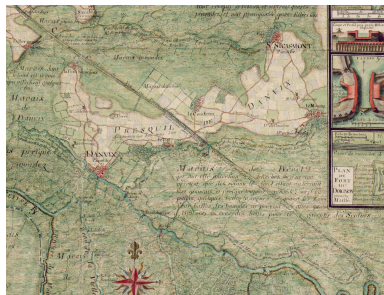
### Documents figurés

- **1720, 29 octobre : Carte du 46e quarré de la generalle des costes du Bas Poitou, païs d'Aunis, Saintonge et partie de la Basse Guienne...**, par Claude Masse. (Service Historique de la Défense de Vincennes ; J10C 1293, pièce 17).
- **1818, 30 septembre : carte itinéraire de la Sèvre Niortaise pour l'intelligence du projet général qui a pour but le perfectionnement de la navigation, la conservation des marais desséchés et le dessèchement des marais mouillés**, par l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées François-Philippe Mesnager. (Archives départementales des Deux-Sèvres ; 3 S 17).

## Bibliographie

- SUIRE, Yannis. *L'histoire de l'environnement dans le Marais poitevin, seconde moitié du XVIe siècle - début du XXe siècle*. Thèse d'Ecole nationale des Chartes, 2002.  
p. 388-389, 408, 888

## Illustrations



Les vestiges du canal de Vix à travers les marais d'Arçais, Saint-Sigismond et Damvix, sur la carte de la région par Claude Masse en 1720.

Repro. Yannis Suire,  
Autr. Claude Masse  
IVR52\_20228500627NUCA



Le canal de Reth au nord de la Petite Bernegoue, vu en direction de l'ouest.

Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20228500635NUCA



Pont et barrage mobile sur le canal de Reth, au nord-est de la Petite Bernegoue.

Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20228500636NUCA



Le canal de Reth au nord-est de la Petite Bernegoue, en direction de l'est.

Phot. Yannis Suire  
IVR52\_20228500638NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Damvix : présentation de la commune (IA85002747) Pays de la Loire, Vendée, Damvix

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Les vestiges du canal de Vix à travers les marais d'Arçais, Saint-Sigismond et Damvix, sur la carte de la région par Claude Masse en 1720.

Référence du document reproduit :

- **1720, 29 octobre : Carte du 46e quarré de la generalle des costes du Bas Poitou, païs d'Aunis, Saintonge et partie de la Basse Guienne...**, par Claude Masse. (Service Historique de la Défense de Vincennes ; J10C 1293, pièce 17).

IVR52\_20228500627NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Auteur du document reproduit : Claude Masse

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Service historique de la Défense

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le canal de Reth au nord de la Petite Bernegoue, vu en direction de l'ouest.

IVR52\_20228500635NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Pont et barrage mobile sur le canal de Reth, au nord-est de la Petite Bernegoue.

IVR52\_20228500636NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le canal de Reth au nord-est de la Petite Bernegoue, en direction de l'est.

IVR52\_20228500638NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
communication libre, reproduction soumise à autorisation